NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, datée du 26 novembre 2019, est distribuée à la demande de la délégation de l'Argentine.

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Exigences techniques en matière de qualité et de sécurité que doivent respecter les produits identifiés comme vannes industrielles, y compris leurs corps et couvercles. Modification.

L'objet du présent addendum est d'annoncer qu'il est actuellement procédé à la modification de la Décision (*Resolución*) n° 92/2019 du Secrétariat au commerce intérieur (G/TBT/N/ARG/350/Add.1) portant approbation du Règlement technique spécifique qui établit les exigences techniques en matière de qualité et de sécurité que doivent respecter les produits identifiés comme vannes industrielles, y compris leurs corps et couvercles, qui sont commercialisés sur le territoire de la République argentine.

Ces modifications portent sur les exclusions de produits et les délais de mise en œuvre et prévoient également la présentation d'une déclaration sous serment relative aux exceptions.

Point de contact de la République argentine
Subsecretaría de Políticas de Mercado Interno
Avda. Julio A. Roca 651 Piso 4° Sector 23A (C1067ABB)
Ciudad Autónoma de Buenos Aires Téléphone: 54 11 4349 4067
Courrier électronique: focalotc@mecon.gob.ar
<http://www.puntofocal.gov.ar/formularios/notific_arg.php>
<http://www.puntofocal.gob.ar/>

<https://members.wto.org/crnattachments/2019/TBT/ARG/19_6721_00_s.pdf>

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**